



Résilientes
Solutions

Note de synthèse

Résilience

Définitions

"Aptitude d'un individu à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques."

"Capacité d'un écosystème, d'un biotope ou d'un groupe d'individus (population, espèce) à se rétablir après une perturbation extérieure (incendie, tempête, défrichage, etc.)."

"Capacité d'un système à continuer à fonctionner, même en cas de panne."

*Réparer maintenant les nuisances provoquées par le fonctionnement de nos civilisations.
Comment ? En intégrant de façons fines les connaissances du vivant au savoir de l'humanité, pour mettre en place les nouvelles approches techniques et scientifiques holistiques structurantes bénéfiquement nos développements.*



Résilientes
Solutions

UN PROJET COLLABORATIF À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

2020...

Les conséquences des évolutions climatiques et environnementales se font sentir, l'urgence sociale de repenser la structuration des modes de production ne fait plus débat.

Pour répondre de manière concrète et immédiate, ce document se propose d'apporter un axe de réponse partielle, déployable et duplicable à l'échelle locale sur d'autres territoires. Axé sur les besoins essentiels : alimentation, énergie et gestion de l'eau, voici une tentative socio-économique, écologiquement et autonome, proposant un modèle vertueux de gestion des besoins du territoire ! En effet, il n'est pas question de faire un nouveau service public ou une nouvelle strate administrative mais bien de structurer un modèle coopératif profitable, économique, écologique et autonome.



Résilientes
Solutions

3 AXES D'ACTION

1. ALIMENTATION
2. ENERGIE
3. EAU



Résilientes
Solutions

1. ALIMENTATION

BREF ETAT DES LIEUX :

Impact climatique / pollution :

"L'agriculture intensive participe aux émissions de composés azotés, des COV [composés organiques volatils], du méthane et des pesticides, ainsi que des particules primaires"
Carole Bedos, Chargée de Recherche à l'Inra spécialisée dans la volatilisation des pesticides

"Les différentes formes d'azote ammoniacal dans le sol engendrent une volatilisation d'ammoniac dans l'atmosphère"
<https://www.natura-sciences.com/agriculture/pollution-de-l-air-agriculture719.html>

« L'industrie et les transports produisent des sulfates, des NOx, des acides qui au contact de l'ammoniac vont former des aérosols »

Chargée de recherche à l'Inra spécialisée dans les émissions d'ammoniac

Lors des pics de pollution, les mesures réalisées par le LSCE et l'INERIS montrent que les PM10 et PM2,5 sont composées essentiellement de ces particules inorganiques secondaires de nitrate d'ammonium et de sulfate d'ammonium.
<https://www.natura-sciences.com/agriculture/pollution-de-l-air-agriculture719.html>

"La production alimentaire est responsable de 28% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Ce chiffre plus proche de 20% pour la France"
The shift Projet

"La campagne 2019-2020 des légumes d'hiver est marquée par le recul quasi-généralisé des productions... les canicules estivales 2019, puis les précipitations en excès à l'automne 2019, ont pénalisé les rendements."
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/SynLeg20360/detail/>



Impact économique / emploi

Les conséquences des évolutions climatiques et environnementales se font sentir, l'urgence sociale de repenser la structuration des modes de production ne fait plus débat. La relocalisation est dans toutes les stratégies depuis quelques années.

Pour répondre de manière concrète et immédiate, les éléments présentés dans ce document sont le fruit d'une approche locale, déployable et duplicable. Axée sur un besoin essentiel : l'alimentation, ce propos est une tentative de structurer un système permettant une nouvelle gestion du territoire aussi vertueuse qu'autonome ! En effet, il n'est pas question de faire un nouveau service public, mais bien de structurer une réponse environnementale profitable reposant sur son propre modèle économique.



Résilientes
Solutions

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- Dans un premier temps structurer l'offre, puis conduire à l'autonomie alimentaire du territoire.
- Créer un modèle socio-économique autonome vertueux.

CONSTAT :

Puisque l'économie est le prisme d'analyse de toute action lancée actuellement, mais que les contraintes et pressions environnementales s'accroissent de façon exponentielle, que les strates de gouvernances locales sont, administrativement, difficiles à concilier de façon opérationnelle autour d'un tel projet de territoire, et, qu'enfin, les nécessités de développer des modèles socio-économiques locaux deviennent plus qu'impérieux, il faut repenser la réponse aux besoins.

PROJETS :

L'idée est de recycler les dispositifs et financements en cours, pour les réaffecter sur un modèle coopératif territorial, à la fois créateur d'emplois et le plus écologique possible dans son fonctionnement.

Proposer de nouvelles pistes de développement de production locale apparaît possible. Aussi dans sa première phase, ce projet s'appuie sur le nombre de repas "quotidiens incontournables" (écoles, collèges, lycées, Hôpitaux, Ephaad, Maisons de Retraite, collectivités...) qui sont servis sur le territoire.

Ces dizaines de milliers de repas représentent un volume de production annuel de matières premières important (Légumes, fruits, céréales, viandes, produits transformés...). Se baser sur ces données connues et prévisibles, tant sur le plan financier qu'en tonnage de produits, offre une visibilité économique, et donc de définir les objectifs minimums de matière première à fournir. Connaître à l'avance ces volumes de chiffres d'affaires permet surtout de donner de la visibilité à des opérateurs (producteurs) d'une filière, donc de pérenniser plus facilement leur activité.

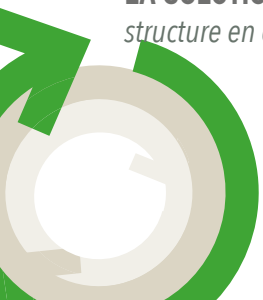
LA SOLUTION : *Aujourd'hui, le chaînon manquant qui permettrait cela, est LA structure en charge de gérer ces volumes (centrale d'achat et distribution), tout en*

travaillant avec des nouveaux producteurs locaux sur un modèle de production local environnementalement vertueux et durable. De nouveaux producteurs, parce que la production des opérateurs actuellement en activité est déjà en partie distribuée sur d'autres marchés (locaux ou extérieurs) et/ou non conforme aux modèles écologiquement vertueux à promouvoir. Pour répondre à ces besoins essentiels tout en produisant local, la création de cette entité, semble donc la plus adaptée.

- Une S.C.I.C pour la pluridisciplinarité et la gestion démocratique :

Le statut par une S.C.I.C procure la possibilité de créer une structure de partage et pilotage de projet tout en garantissant un fonctionnement démocratique à l'échelle du territoire. Elle semble donc adaptée à la mise en place de cette nouvelle filière en conciliant l'intérêt commun avec la possibilité d'inclusion en son sein de toutes les échelles de décisions administratives et politiques. Elle permet de créer ce lien opérationnel entre le territoire et tous les partenaires économiques. Ainsi d'avoir au sein de sa sphère décisionnelle les décideurs publics comme les acteurs privés permet d'optimiser :

- # *la coordination d'installation de nouveaux producteurs-adhérents (primeurs, céréaliers, fermiers/éleveurs, transformateurs, logisticiens...) en liens avec les collectivités ;*
- # *la gestion des espaces de production ;*
- # *la variété des types et techniques de production ;*
- # *la réponse aux appels d'offres des collectivités et des points de restaurations collectives ;*
- # *l'anticipation des volumes, la saisonnalité, la programmation et répartition des volumes à produire auprès de ses adhérents-producteurs. La transformation et livraison ;*
- # *la livraison et la transformation en s'appuyant sur les opérateurs locaux existants, puis en investissant dans ses propres outils de : livraison, stockage, transforma-*



Résilientes
Solutions

tion...

- # la mutualisation des besoins : l'achat et/ou la partage de matériel, de semences, de fournitures pour ses adhérents producteurs ;
- # l'optimisation des rendements pour dédier une part des volumes à l'aide alimentaire, adapter la production aux contraintes récentes d'accès à l'eau ;
- # aménagement du territoire : bocage, haie, zones vertes,...
- # la coordination opérationnelle, juridique et contractuelle en co-organisant le cadre fonctionnelle et délibératif entre les différents opérateurs (territoires et collectivité, chambres consulaires, associations, fédération, producteurs...)

S'inscrire dans un développement naturel en partenariat avec les acteurs locaux de la filière.

LES OBJECTIFS ADMINISTRATIFS DE LA S.C.I.C.

Comme le statut spécifique de la S.C.I.C. permet de travailler de manière horizontale avec différents acteurs et structures en gommant des strates ou contraintes administratives (cloisonnements administratifs, barrière/privé public), l'idée est de proposer dans un premier temps aux Pays des Châteaux, les Villes, l'Agglomération, le Conseil Département et le Conseil Régional, l'École de la Nature et du Paysage, ADDEAR41, GABLEC 41, la Chambre de l'Agriculture, Lycée CFA agricole; BGE-ISMER, Association type Jardins de Cocagnes, Abbé Pierre... d'être les membres constitutifs du comité de travail à la création de celle-ci.

Les dispositifs réglementaires et financiers à mobiliser pour faciliter et optimiser le fonctionnement de la S.C.I.C. sont nombreux, dont les quelques pistes suivantes :

- Les dispositifs mis en place par BGE-ISMER pour l'accompagnement à l'implantation de nouvelles structures sont intéressants

- Travailler avec les collectivités pour :

- # Faire évoluer la réglementation locale : Anticiper les évolutions environnementales et économiques mondiales, le changement climatique se servir d'un levier administratif en faisant inscrire au "Plan de Prévention des Risques Naturels et Technologiques" des villes de l'agglomération : les risques de pénuries alimentaires, le risque d'approvisionnement et mettre en place une politique de fourniture locale, telle celle proposée par la S.C.I.C.
- # Définir, attribuer les lieux d'exploitation (notamment au regard du diagnostique fournit par l'étude du P.A.T - réalisé par les étudiants de l'École de la Nature et du Paysage de Blois, l'étude piloté par Agglopolys en cours, le connaissance des Chambres ...)
- # Investir les lieux de transformation, stockage, les locaux dédiés au fonctionnement de la S.C.I.C. (en plus de la légumerie du C.D.)
- # Faire intégrer les articles 30 et 38 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 aux appels d'offres en cours, pour définir /exiger la préférence d'origine de production des denrées alimentaires pour axer les commandes sur la S.C.I.
- # Permettre de mieux mutualiser les ressources, à la marge l'utilisation de matériels, bâtiments, terrains municipaux.

- Travailler avec le Conseil Départemental pour :

- # L'intégration avec le dispositif d'Aménagement foncier rural
- # Développer la "légumerie"

- Les partenaires structurels : Chambre d'agriculture, CCI, BGE-ISMER, ADDEAR41, GABLEC 41, DDA Loir-et-Cher pour l'aide, le conseil et suivi post implantation, les offres de formations, l'inclusion dans des dispositifs d'apprentissage, le partage d'expérience...



Résilientes
Solutions

- Partenaires opérationnels : l'École de la Nature et du Paysage de Blois, ADDEAR41, GABLEC 41, Structure d'Aide Insertion par l'emploi.

- # École de la Nature et du Paysage de Blois pour poursuivre le travail et créer une thématique d'enseignement
- # Lycée horticole et CFA de Blois et du département
- # L'ADDEAR41 pour ses missions et compétences spécifiques en rapport sur le type de culture de la S.C.I.C....

L'AMBITION DE CE PROJET EST DE CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À SON IMPLANTATION, TESTER RAPIDEMENT L'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION DES PREMIERS PRODUCTEURS, PRODUIRE SUFFISAMMENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES REPAS "CAPTIFS QUOTIDIENS" DÉFINIS EN PREMIER TEMPS POUR NOTRE TERRITOIRE. UNE FOIS LE MODÈLE LANCÉ, POUVOIR RAPIDEMENT DÉVELOPPER POUR EN PLUS ALIMENTER DES POINTS DE VENTE DU TERRITOIRE, POUR TENDRE À UNE RÉELLE AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE LOCALE RESPONSABLE. CE PROJET SE VEUT INCLUSIF POUR PERMETTRE DE CONCILIER LES ENJEUX ET INTÉRÊTS DIFFÉRENTS DES NOMBREUX ACTEURS CONNEXE À LA FILIÈRE.



Résilientes
Solutions

LE MARCHÉ :

"LA RESTAURATION COLLECTIVE : VERS UN APPROVISIONNEMENT PLUS LOCAL UNE ÉTUDE A ÉTÉ MENÉE, EN 2012, SUR LA RESTAURATION COLLECTIVE QUI CONSISTAIT À « DÉTERMINER LE POTENTIEL D'APPROVISIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION COLLECTIVE DU BASSIN BLAISOIS EN PRODUITS ALIMENTAIRES LOCAUX AFIN DE SUSCITER L'ÉMERGENCE D'INITIATIVES ÉCONOMIQUES SUR CE MARCHÉ ».

44 STRUCTURES TOUCHANT À LA RESTAURATION COLLECTIVE ONT ÉTÉ INTERROGÉES, QU'ELLES SOIENT SCOLAIRES, D'ENTREPRISES OU ADMINISTRATIVES. 54% DES RESTAURANTS ÉTUDIÉS SONT EN GESTION DIRECTE. LES REPAS SONT MAJORITAIREMENT PRÉPARÉS SUR PLACE (84% CONTRE 16% EN CUISINE CENTRALE) ET 22% DES RESTAURANTS UTILISENT UNE LÉGUMERIE, NOTAMMENT DANS LE SCOLAIRE. 70% DES RESTAURATIONS COLLECTIVES PEUVENT ACHETER POUR PARTIE EN DEHORS DES MARCHÉS PUBLICS.

IL Y A DE MULTIPLES ACTEURS QUI TRAVAILLENT POUR L'APPROVISIONNEMENT DES RESTAURATIONS COLLECTIVES :

- FOURNISSEURS

- GROSSISTES

- SOCIÉTÉS DE RESTAURATION COLLECTIVE

TOUS LES FOURNISSEURS DES 44 STRUCTURES ENQUÊTÉES SONT ORIGINAIRES DE LA RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE (INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET). LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIR-ET-CHER A CRÉÉ EN 2018, UN CATALOGUE RÉPERTORIAN L'ENSEMBLE DES PRODUCTEURS DE FRUITS, LÉGUMES, VIANDES ET CHARCUTERIES, PRODUITS LAITIERS, ET D'ÉPICERIE (PÂTES, FARINES, HUILES ...)."

*source diagnostique Alimentation Pays des Châteaux

Les axes du business modèle envisagé pour les producteurs/ adhérents de la S.C.I.C sera axé sur 3 points :

- #1 PRINCIPAL : Un engagement annuel à acheter 65% des volumes de la production de chaque adhérent pour le destiner aux repas des collectivités (en frais, découpe, transformation de type conserverie) et lui proposer l'assurance du seuil de rentabilité de son exploitation.
- #2 SECONDAIRE : Proposer la mutualisation et l'animation de vente des volumes restant sur les marchés Blaisois, autres points de ventes (Espaces Saint-Vincent, primeurs,) la vente aux professionnels de type restaurateurs... et une part réservée à l'aide alimentaire en lien avec les associations,
- #3 La liberté d'usage des volumes restants.

Le business modèle envisagé de la S.C.I.C :

- #1 La commercialisation, la livraison, la transformation des produits des producteurs-adhérents en réponse aux appels d'offre des collectivités membres-partenaires,
- #2 La vente des produits sur les points de vente du territoire (Espaces Saint-Vincent, primeurs, épicerie) la vente aux professionnels de type restaurateurs...



Résilientes
Solutions

LES MOYENS ET OUTILS À CRÉER :

- # Installation de nouveaux cultivateurs (primeurs) en maraîchage sur le "modèle bio" (à minima, permaculture, serre enterrée, structures de murs réfractaires, serres...)
- # Installation de Fermes d'élevages et productions laitières, fromageries sur le modèle "bio" (à minima et leur production et de fourrage)
- # Installation d'agriculteurs sur le "modèle bio" (à minima, culture en semi direct, agro-foresterie,...)
- # Commercialisation et administration : Collaborateurs de la S.C.I.C. (5 personnes)
- # Structure logistique : en partenariat dans un premier temps avec certains acteurs locaux (stockage, préparation, conditionnement, enlèvement, livraison...)
- # Transformation des produits (conserveries, plats cuisinés...) Dès la première année, une réflexion doit s'opérer en concertation avec les Chambres Consulaires pour mettre en place l'activité de transformation et de conservation.
- # Adapter l'ensemble des méthodes de production aux évolutions climatique : Raréfaction de l'eau, sélection et adaptation des semences.

DÉVELOPPEMENTS A TERME :

Un projet de territoire :

Les possibilités de développement sont nombreuses pour ancrer et faire vivre ce projet à l'échelle du territoire, quelques pistes :

- Partenariat avec les chefs ou influenceurs locaux connus pour l'élaboration de plats et recettes de saisons, applicable aussi bien à la restauration collective qu'à la préparation de plats cuisinés
- Rattachement au label Made In Loir-et-Cher
- Atelier pédagogique dans des espaces de production, ou jardins écoles dédiés gérés par la S.C.I.C et ses adhérents.
- Jardins partagés

AUTOUR DE CE PROJET, UNE DYNAMIQUE DE RELOCALISATION D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS DOIT S'EFFECTUER. (CF - UNE APPROCHE POLITICIENNE DES ENJEUX ALIMENTAIRES). CE PROJET DOIT S'INSCRIRE, À TERME, DANS UNE APPROCHE GLOBALE D'ANIMATION ET DE DYNAMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE. LES LIENS AVEC LE SECTEUR ASSOCIATIF, LES STRUCTURES DE FORMATION ET DE RETOUR À L'EMPLOI, SERONT ALORS À FAIRE. CETTE S.C.I.C. DOIT ÊTRE LA PREMIÈRE PIERRE À LA CRÉATION DE NOUVELLES ENTREPRISES, QUI, DANS UN CERCLE VERTUEUX, PARTICIPERONT À SON DÉVELOPPEMENT.



La problématique des coûts et tarifs :

Une vision réaliste des coûts liés à l'alimentation.

Le coût d'achat des denrées alimentaires n'a cessé de diminuer ces dernières décennies. La logique du mieux disant économique a eu un effet pervers sur le marché. En effet le prix d'achat ne reflète pas la réalité économique du produit : ses coûts sociaux, sanitaires et environnementaux. Ce dumping économique a fait que la majeure partie de la production de masse est faite à l'étranger, sinon loin des territoires de sa consommation (la chaîne de transformation alimentaire est encore plus effarante). Ces pays de productions n'appliquent pas les mêmes normes sanitaires ou sociales que la France. Ainsi ce prix d'achat de ces produits étrangers ne reflète que le prix de production et de livraison, masquant et reportant ainsi tous les coûts réels, qui seront pourtant supportés en bout chaîne par la collectivité nationale, sur d'autres budgets de fonctionnement. Exemples : les pollutions engendrées lors de la production du fait d'utilisation d'énergies fossiles, l'usage d'intrants (fabriqués à base de résidus d'énergie fossile et rendant l'agriculture dépendante de l'industrie pétrolière), la sélection de semences résistantes aux intrants et traitements (hybrides aux qualités nutritives médiocres), leur transport, les conditions de travail ... Toutes ces étapes ont des répercussions majeures sur la qualité de l'air, la qualité des aliments, la pollution des sols, l'extinction du vivant à l'échelle planétaire...

Cela signifie très directement pour les français un taux de mortalité augmenté, des pertes d'emploi, des pathologies... qui demandent des financements n'apparaissant jamais sur "le fameux prix d'achat low cost" des denrées produites à l'étranger.

Si nous incluons tout ces coûts secondaires (en moyenne Nationale pour la France plus de 1500 euros par habitant/an¹), produire local est bénéfique sur tous ces points à terme grâce à : un prix d'achat réaliste, une réduction considérable des différents types de pollution et la création d'emplois locaux... Aussi, comme tout nouveau modèle de production, les coûts d'achat des produits apparaîtront plus importants dans un premier temps, mais la montée en puissance, les emplois créés en local, la décarbonisation de la production seront bénéfiques à l'échelle du territoire. Aujourd'hui la production alimentaire pour notre pays représente 20% de la pollution GES² soit 300€ en raccourcissant par ans/habitant.

Une approche politicienne des enjeux alimentaires.

Cette S.C.I.C se veut être l'incarnation d'une politique de dynamisation du territoire, sur les plans économiques, sociaux et environnementaux. Cette ambition nécessaire correspond aux enjeux qui se présentent à nous aujourd'hui. Sa co-gestion transversale, en lien avec tous les acteurs du territoire, sa réactivité et souplesse mise en œuvre d'actions peut lui permettre d'anticiper, au mieux, les chocs à venir, les mutations profondes de la chaîne de production alimentaire, tout en inventant ce "modèle en 5 points" reproductible à l'échelle de nombreux territoires :

- 1 - Restructuration autour des besoins essentiels incompressibles*
- 2 - Repenser les modèles économiques*
- 3 - Relocalisation d'une production variée*
- 4 - Création d'emplois et des entreprises*
- 5 - Cogestion démocratique et transversale de ses enjeux sur le territoire de référence.*



Résilientes
Solutions

¹ sources : https://www.datawrapper.de/_/cLLXe/ octobre 2020

https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-09/20200923-58-2-rapport-politiques-lutte-contre-pollution-air_0.pdf

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/la-pollution-coute-100-milliards-d-euros-par-an-a-la-france_999403.html

² <https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/defis-environnementaux/changement-climatique/emissions-de-gaz-a-effet-de-serre/article/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-de-l-agriculture>

<https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/defis-environnementaux/changement-climatique/empreinte-carbone/article/l-empreinte-carbone-de-la-france>